

## DOSSIER DE PRESSE

### Construction de 42 logements pour seniors

*Le vendredi 24 mars à 11 heures, allée de la justice*

Près du forum, devant la nouvelle gendarmerie, un nouveau programme est sorti de terre. Cette parcelle d'1,6 hectares, rachetée par la Ville de Chauny, accueille un béguinage de 42 maisons individuelles encadrées par une nouvelle voirie : la rue Arnaud-Beltrame. Leur structure en ossature bois a été réalisée au sein d'un atelier local et livrée sur le chantier en préfabriqué.

L'ensemble des logements de plain-pied se destine à un public senior ou aux personnes à mobilité réduites (PMR). Ils sont équipés en domotique pour faciliter le quotidien des locataires et ainsi encourager le maintien à domicile.

La solitude touchant majoritairement les personnes âgées de plus de 65 ans, l'aménagement d'un cœur d'îlot propice à la promenade, est aussi un moyen de favoriser les rencontres entre les habitants.

Ce programme a généré une forte demande et a permis à la commune d'attirer des habitants de l'extérieur et de faire revenir d'anciens Chaunois.

### DESCRIPTION DU PROJET



## Le programme

Le site présente :

- **42 logements de plain-pied** (17 T2 d'environ 50 m<sup>2</sup> et 25 T3 d'environ 60 m<sup>2</sup>),
- **15 places de stationnement**, 1 place supplémentaire devant chaque autre maison et 17 garages,
- **1 jardin ou une terrasse** pour chaque logement T2 et **1 jardin** pour chaque logement T3.

## Le calendrier

Démarrage du chantier : septembre 2020. Réception de la 1<sup>ère</sup> tranche le 1<sup>er</sup> février 2022.  
Réception de la 2<sup>ème</sup> tranche le 1<sup>er</sup> mars 2022. Réception de la 3<sup>ème</sup> tranche le 10 mai 2022.  
Mise en location depuis le 6 juillet 2022. A ce jour, tous les logements sont occupés.

Architecte : Atelier N2A à Saint-Quentin (02).

Bureau d'études Voiries et Réseaux Divers (VRD) : Cabinet Tesson à Douai (59).

## Les équipements spécifiques des logements

L'ensemble des logements sont dédiés aux seniors et Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Ils sont accessibles en plain-pied et sont équipés de domotique :

- Des volets roulants motorisés,
- Des détecteurs de présence lumineux dans les couloirs,
- Des barres de maintien coudées,
- Des receveurs de douche extra-plats,
- Un cœur d'îlot propice aux rencontres et à la promenade,
- Deux terrains de pétanque.

## La performance énergétique

- Mise en place de chauffage individuel gaz à ventouses et de radiateurs acier avec robinet thermostatique,
- V.M.C simple flux hydro B,
- Installation de panneaux photovoltaïque pour une autoconsommation électrique.

## Coût de l'opération : 5 624 819 € TTC

### ➤ Subventions : 396 153 €

Etat	53 416 €
Conseil départemental de l'Aisne	342 737 €

### ➤ Emprunts : 4 478 808 €

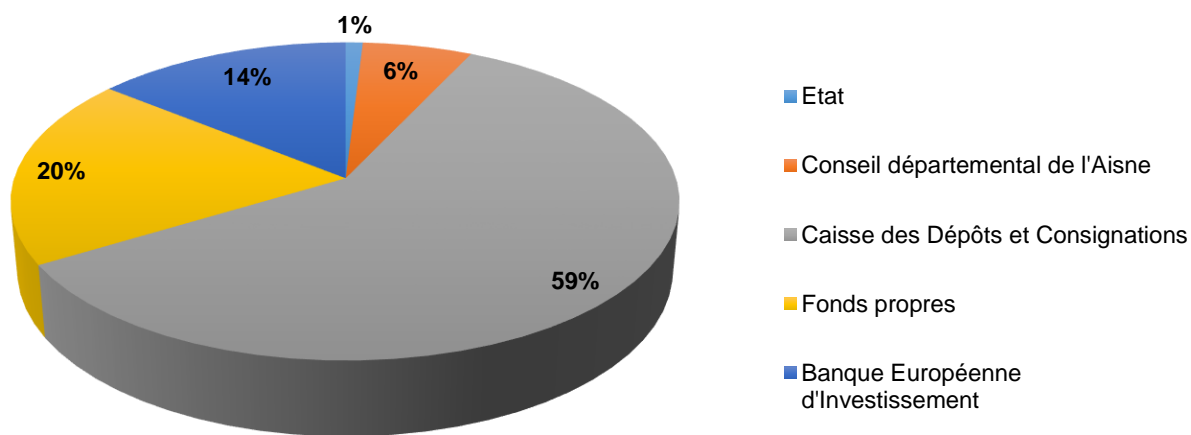
Caisse des Dépôts et Consignations	3 337 028 €
Banque Européenne d'Investissement	800 000 €

### ➤ Fonds propres : 1 091 638 €

### ➤ Partenaires :

GRDF

## Financement



**Un programme de près de 5,6 millions d'euros,  
c'est autant d'argent public investi pour notre territoire.**